



Demande de Diagnostic Assainissement Non Collectif Transaction Immobilière

Cette demande est à transmettre au S.P.A.N.C, afin de convenir d'un rendez-vous sur le terrain.

Demandeur : Propriétaire, Notaire, Agence Immobilière

Nom (ou raison sociale) :

Prénom :

Adresse

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Les ouvertures des ouvrages d'assainissement **devront être rendus accessibles**, en amont du contrôle, afin de permettre sa réalisation. L'absence d'accès aux regards de visite (recouvrement de terre végétale, etc), ainsi que l'absence de justificatif (facture des travaux) pourront reporter le contrôle ou entraîner **une non-conformité**.

Cadastre : Section et Numéro de la parcelle de l'habitation

Propriétaire, si différent du demandeur :

Nom :

Prénom :

Adresse

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Type d'habitations :

- Habitat domestique (**Maison isolée**)
- Habitat domestique (**Duplex, Copropriété, Châteaux...**)
- Autres (**Activités viticoles, hôtellerie...**)

La gestion administrative des demandes sera assurée par le Spanc. Pour l'intervention technique des diagnostics, elle sera prise en charge par la société Odace, prestataire de service du Spanc.

Un technicien Odace prendra contact avec le demandeur et se déplacera sur site pour le diagnostic.

Le rapport du diagnostic sera délivré, au propriétaire, par le Spanc.

Le propriétaire s'engage à payer la prestation de diagnostic, à réception de la facture.

Le coût forfaitaire est fixé à 180 Euros TTC (délibération du 12/11/2018).

Le

Signature du Propriétaire

Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)

Route de St Caprais 33880 CAMBES **Tél :** 05.56.20.76.93 / **E-mail :** spanc@siea-portesentredeuxmers.fr